

# FICHE D'INSCRIPTION



DATE ET LIEU DE LA FORMATION CHOISIE

NOM ET PRÉNOM

PSEUDO / NOM DE SCÈNE

DATE DE NAISSANCE

E-MAIL

TÉLÉPHONE

ADRESSE POSTALE

CODE POSTAL

VILLE

FORMULE CHOISIE

- TARIF NORMAL  
 TARIF ADHÉRENT

- T-SHIRT OFFICIEL VOCALISTE (15€)  
TAILLE (XS / S / M / L / XL / XXL)

*En complétant ce formulaire j'atteste avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de Vocaliste®.  
(CGV / CGU disponible sur le site internet [www.vocaliste.com](http://www.vocaliste.com))*

# CONDITIONS DE PAIEMENT



*Toute inscription doit impérativement être validée par le paiement du montant total correspondant au stage choisi.*

*Besoin d'un renseignement ? N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.*



## PAIEMENT EN LIGNE

Vous pouvez procéder au paiement en ligne via la plateforme sécurisée **PAYPAL**.

Le paiement doit être adressé à [\*\*contact@vocaliste.com\*\*](mailto:contact@vocaliste.com)



## PAIEMENT PAR CHÈQUE

Vous pouvez procéder au paiement par chèque en adressant votre règlement à

**VOCALISTE** 6 rue des cordeliers 63100 Clermont-Ferrand

## PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Vous pouvez procéder au paiement par virement bancaire.



## ASSOCIATION VOCALISTE

### IBAN

FR46 2004 1010 0309 2688 0K02 462 PSSTFRPPCLE

### RIB

ETABLISSEMENT	GUICHET	N°COMPTÉ	CLE RIB
20041	01003	0926880K024	62

# CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS COMPLETE DISPONIBLE SUR LE SITE [WWW.VOCALISTE.COM](http://WWW.VOCALISTE.COM)

## INSCRIPTION

L'inscription aux stages organisés par l'association Vocaliste® est ouverte à tous sous conditions d'acceptation. Vocaliste® se donne le droit de sélectionner les participants sur des critères de niveau, de styles musicaux ou artistiques. Le nombre de place est défini par l'association Vocaliste®. Les adhérents doivent absolument s'inscrire auprès de l'association Vocaliste® sans intermédiaire, en fournissant le formulaire-ci-joint dûment complété. Toute inscription doit être validée par le paiement de celle-ci. Aucune annulation ou remboursement ne sera possible, excepté sous présentation d'un certificat médical contre-indiquant la participation à l'activité pour des raisons de santé.

## PROGRAMME

Le programme et le planning sont mis en place avec les intervenants de l'association. Les participants doivent en prendre connaissance et respecter les horaires. Les programmes sont organisés sous forme d'ateliers et de modules. En cas de retard ou absence des participants, aucun report ni décalage ne sont possible. Les méthodes, la pédagogie, et les points de vue exprimés lors des ateliers de chaque intervenant sont personnels. Vocaliste® ne peut en aucun cas être tenu responsable des propos tenus par les intervenants. Les intervenants sont des professionnels indépendants qui mettent à disposition des participants leurs compétences.

## MATERIEL

Vocaliste® met à disposition des intervenants et des participants un espace de travail ainsi qu'un équipement matériel. Les intervenants et les participants seront tenus responsables de toute dégradation, vol, ou infraction quant à l'utilisation des locaux et du matériel. Chaque personne est responsable de sa propre sécurité et doit avoir un comportement respectueux de la législation et loi en vigueur en France. Tout dommage ou accident causé durant le stage par un participant restera l'entière responsabilité de celui-ci. En cas d'incident, les participants doivent vérifier les closes de prise en charge de leurs assurances et des responsabilités civiles. Les participants sont priés de faire attention à leurs effets personnels. Vocaliste® ne pourra en aucun cas être tenu responsable du vol et de la dégradation d'un bien personnel.

## COMPORTEMENT

Les participants sont priés de prendre connaissance et d'appliquer le règlement intérieur de l'association. Tout comportement ou propos irrespectueux, agressif, discriminant envers les intervenants et les autres participants seront sanctionnés par une exclusion immédiate. En cas de situation grave des poursuites pourront être engagées. Les boissons alcoolisées ne sont pas admises sur les lieux des stages.

## DROIT À L'IMAGE

Les activités de l'association Vocaliste® font l'objet de captation vidéo et de prises de vue photographiques. En s'inscrivant, les participants autorisent l'association Vocaliste® à publier ces images dans le cadre de la promotion des activités.